



DOSSIER DE CANDIDATURE DEC 2019

> RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Mademoiselle

Madame (1)

Monsieur

NOM : Prénom :

(1) Nom de jeune fille :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

Téléphone : Portable :

Email :

(ATTENTION LES CONVOCATIONS SONT ENVOYÉES PAR MAIL)

Date de naissance : Lieu de Naissance : Dépt:

Nationalité :

N° Sécurité sociale : _ _ _ _ _

Situation familiale:

Marié(e) Célibataire Concubin(e) Pacsé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Profession :

Société :

Comment avez-vous connu l'ENOES : Presse Internet Salons/congrès ANECS

Autre :

> PRISE EN CHARGE

Individuelle

Entreprise / cabinet

O.P.C.A. (Subrogation de paiement)

OUI NON

CPF ou Plan de Formation

AUCUN CHANGEMENT DE PRISE EN CHARGE APRÈS FACTURATION NE SERA ACCEPTÉ.

> ENTREPRISE / CABINET

Raison Sociale :

Statut : SARL SAS SA Autre :

N° de SIRET : _ _ _ _ _ NAF : _ _ _ _ _

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax :

Site internet :

Email société :

Nom du responsable du service formation :

Ligne directe :

Email :

 Si adresse de facturation différente, merci de bien vouloir communiquer les coordonnées exactes:

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

> ORGANISME PAYEUR

Organisme :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Nom du chargé de dossier :

Email :

Téléphone : Fax :

JOINDRE LA PHOTOCOPIE DE LA DEMANDE DE PRISE EN CHARGE FAITE À L'ORGANISME PAYEUR.

> LE MÉMOIRE

- Préparation du mémoire (de la recherche du sujet jusqu'à la soutenance):
 - 02 février 2019
 - 01 juin 2019
 - 06 juillet 2019
 - 14 décembre 2019
- Séance de méthodologie de la soutenance du mémoire:
 - 1^{ÈRE} SESSION (Mars 2019)**
 - Module A - 04/03/2019
 - Module B - 11/03/2019
 - Module C - 18/03/2019
 - Module D - 25/03/2019
 - 2^{ÈME} session (Septembre-Octobre 2019)**
 - Module A - 09/09/2019
 - Module B - 16/09/2019
 - Module C - 23/09/2019
 - Module D - 30/09/2019
 - Module E - 07/10/2019
- Relecture du mémoire (1)
- Soutenance à blanc du mémoire (1)

(1) Joindre un exemplaire du mémoire en format papier dès l'inscription.

> LES ÉPREUVES ÉCRITES

- Épreuve écrite n°1 : réglementation professionnelle et déontologique de l'expert comptable et commissaire aux comptes

1^{ÈRE} SESSION (MARS 2019)

- Module A - 08/03/2019
- Module B - 15/03/2019
- Module C - 22/03/2019
- Module D - 29/03/2019

2^{ÈME} SESSION (SEPTEMBRE-OCTOBRE 2019)

- Module A - 13/09/2019
- Module B - 20/09/2019
- Module C - 27/09/2019
- Module D - 04/10/2019
- Module E - 11/10/2019

(ouvert sous condition d'effectif)

- Épreuve écrite n°2 : révision légale et contractuelle des comptes

1^{ÈRE} SESSION (MARS 2019)

- Module A - 05 au 07/03/2019
- Module B - 12 au 14/03/2019
- Module C - 19 au 21/03/2019
- Module D - 26 au 28/03/2019

2^{ÈME} SESSION (SEPTEMBRE-OCTOBRE 2019)

- Module A - 10 au 12/09/2019
- Module B - 17 au 19/09/2019
- Module C - 24 au 26/09/2019
- Module D - 01 au 03/10/2019
- Module E - 08 au 10/10/2019

(ouvert sous condition d'effectif)

 **NOUVEAUTÉ** : Forfait épreuves écrites

1^{ÈRE} SESSION (MARS 2019)

- 4 samedis
- 02-09-16 et 23/03/2019

2^{ÈME} SESSION (SEPTEMBRE-OCTOBRE 2019)

- 4 samedis
- 07-14-21 et 28/09/2019

> COURS PARTICULIERS

PLANNING DE COURS DÉFINI AVEC M. PINERO VARGAS

Cours	Date du cours	Horaire du cours	Nbre d'heures de cours	Signature de l'inscrit
<input type="radio"/> Notice				
<input type="radio"/> Rédaction mémoire				
<input type="radio"/> Méthodo. soutenance				

Une attestation de prise en charge de la formation doit être fournie pour chaque nouveau cours planifié.

Règlement à effectuer avant le cours par chèque à l'ordre de l'ENOES.

Sur présentation de la photocopie de la Carte ANECS (à joindre à l'inscription) une réduction de 10 % vous sera accordée seulement pour une prise en charge individuelle.

> MODALITÉS DE RÈGLEMENT

> Pour une prise en charge individuelle :

Règlement à l'inscription (Membre de l'Anecs, une remise de 10 % vous sera accordée sur simple envoi de la photocopie de votre carte)

> Pour une prise en charge par la société :

Règlement à l'inscription obligatoire + cachet et signature de l'entreprise sur la fiche d'inscription

> Pour une prise en charge par un organisme payeur :

Versement d'un chèque de 50 % du montant de la formation. Ce chèque sera encaissé à réception et remboursé par virement lors du paiement de la formation par l'organisme payeur (merci de joindre un RIB à ce dossier). Si à l'issue de la formation l'ENOES n'est pas en possession de l'accord de prise en charge, le solde de la formation sera facturé à l'entreprise.

AUCUNE INSCRIPTION ENVOYÉE PAR FAX OU MAIL NE SERA PRISE EN COMPTE.
LE DOSSIER DOIT ÊTRE ENVOYÉ PAR COURRIER ACCOMPAGNÉ DE SON RÈGLEMENT.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation intervenant moins de 15 jours avant la date du module retenu.



Pour toute annulation d'inscription, la somme forfaitaire de 50€ restera due (frais de gestion du dossier)

Date et signature de l'inscrit

Date, cachet et signature de l'entreprise